



## SECTION ACADEMIQUE

### STAGE SYNDICAL

Le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016 à la Maison des Syndicats à Reims  
de 9 h30 à 16 h30.

# Création du corps unique des psychologues de l'Education Nationale

Ce stage sera animé par Soraya Mahalaine, du collectif COPsy-SNES et Natacha Delahaye du collectif Psy du SNUipp en organisé pour les psychologues du premier et du second degré.

*La FSU participe aux frais de déplacements des syndiqués, essayez de vous grouper.*

L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 1<sup>er</sup> mars 2016**. Elle est à faire auprès du principal/proviseur pour le second degré et auprès de l'IEN pour le premier degré en utilisant le modèle suivant :

Nom, prénom.  
Établissement.

à Mme. La Rectrice  
Sous couvert de  
M. le Principal / Proviseur

ou  
à M. l'IA-DASEN  
sous couvert de  
M. l'IEN

Conformément aux dispositions de la loi **n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982** définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le .. .. toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par la FSU sous l'égide du Centre de Formation de la FSU. Ce stage aura lieu à Reims.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice ou M. le DASEN, l'expression de mes sentiments respectueux.

Date et signature

## STAGE Création du corps unique des psychologues de l'Education Nationale.

Inscription au stage à retourner à la FSU 15 boulevard de la Paix 51100 Reims ou par mail : [guy.bourgeois@snes.edu](mailto:guy.bourgeois@snes.edu)

Nom : ..... Prénom : .....

Établissement : .....

Adresse personnelle : .....

Tél : ..... Mail : .....

Prendra le repas de midi :        oui                        non (10 Euros de participation aux frais pour les non-syndiqués).

Si vous avez une question ou une remarque préalable, indiquez-le.